

METTRE EN ŒUVRE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ ET L'INSERTION

L'action sociale et l'insertion figurent parmi les dépenses obligatoires d'un Département. Mais en plus de ces dépenses, **les élus ont mené une politique très volontariste** : accès aux droits facilité, actions de solidarité avec les personnes les plus en difficulté, actions favorisant leur autonomie...

FOCUS SUR...

L'accueil social universel, instauré pour renforcer l'accès aux droits, en lien avec les autres structures de l'aide sociale : les personnes sont orientées vers la bonne démarche à réaliser.

AUTRES INITIATIVES

150 jeunes en apprentissage et 150 contrats aidés ont été embauchés dans les services départementaux.



Une **"Job Académie"** a été créée. Elle permet à des allocataires du RSA volontaires d'être "coachés" par des entreprises et des professionnel·les membres du réseau FACE 44.



LES ÉLU·ES DE LOIRE-ATLANTIQUE À GAUCHE

ont mis en œuvre la possibilité de cumuler un emploi saisonnier (2 mois) et le RSA, assurant ainsi une continuité de l'accès aux droits pour les personnes concernées et une facilité d'embauche pour les employeurs.



LE DU MANDAT

Un service public départemental itinérant qui accompagne les personnes en difficulté dans la réalisation de leurs démarches administratives.

À RETENIR

(ÇA PEUT TOUJOURS
ÊTRE UTILE :-)

32 313

**ménages allocataires
du RSA** en août 2020
(en hausse de 12% en un an)

200 M€ / an

de commande publique
avec des clauses d'insertion
demandées aux entreprises

700 000€

de dépenses d'urgence
depuis la Covid-19 pour les
personnes les plus démunies